

RÉSISTANCE SOCIALE

La République sera sociale ou ne sera pas. Jean Jaurès



SOMMAIRE

p.1 et 2 : L'édito / p.2 : Actualité sociale : Valdunes : préserver l'emploi, les compétences et la souveraineté économique / p.3 à 6 : Place au débat : La crise du logement / p. 6 : Actualité sociale : L'embrassement des cités / p.7 et 8 : Coup de gueule : Bac, Pacte, Stat', Parcoursup et Cie / p. 8 : En matière de batteries de voitures électriques, l'Union européenne n'a pas les moyens de ses ambitions...

EDITO

Un jeune de 17 ans a été tué par un policier. Ce n'était pas un ange ; ce n'est pas un héros. Sans permis, au volant d'une voiture volée, il a refusé de se soumettre à un contrôle. **EN AUCUN CAS, CELA PEUT JUSTIFIER DE LE TUER. C'est d'abord et avant tout ce qu'on doit affirmer.**

On ne peut que constater que le nombre de tirs mortels de policiers contre des véhicules a été multiplié par cinq en six ans, c'est-à-dire depuis la loi du 28 février 2017 qui a aligné le cadre d'usage des armes par les policiers sur celui des gendarmes. Pendant ce temps, l'usage des armes à feu par les gendarmes n'a cessé, lui, de diminuer. Cela mérite qu'on s'interroge. Si l'abrogation de cette loi semble aller de soi, cela ne règlera pas tout : ni la grande utilité d'une véritable formation pour les jeunes policiers, ni la nécessaire ré-appréhension de leur rôle de fonctionnaire, d'autorité certes, mais de fonctionnaire garant d'un ordre républicain... ni leur immense trouille à rentrer chez eux, peur de se faire agresser particulièrement pour ce qui concerne les jeunes policières ! On mesure l'étendue des dégâts provoqués par la suppression de la police de proximité par Sarkozy. Ce n'est certes pas les shérifs de la BAC ou de la Brav-M qui peuvent remplir ce rôle ; on l'a d'ailleurs déjà constaté lorsque le maintien de l'ordre leur a été confié pour les manifestations.

On ne peut pas dédouaner non plus l'institution judiciaire. Ni quand les dénis de justice sont monnaie courante : lenteur judiciaire, non-lieux à répétition, refus de reconstitution, entraves multiples, refus de suspendre les policiers incriminés, etc. Ni quand les délinquants avérés arrêtés sont immédiatement remis à la rue sans aucun suivi judiciaire. Ordre et justice vont de paire.

Si l'extrême droite se réjouit d'un désordre qui lui rapporte et souffle sur les braises et si certains syndicats de policiers -y compris l'UNSA dont on attendait autre chose- tiennent des propos séditieux, rien, rien, ne légitime la mise à sac des banlieues. Être de gauche, tout simplement être progressiste, ce n'est pas seulement appeler au calme, c'est le ferme refus des violences qui ont eu lieu, la défense sans condition des services publics, la condamnation absolue de leur pillage. Ceux qui cassent et brûlent dans nos banlieues ne représentent pas *tous* les jeunes.

La plupart restent avec leurs parents et déplorent avec eux, la mise à sac de l'école qu'on mettra 2 ans à reconstruire, des locaux de l'association où on pouvait aller parler et chercher de l'aide, créer ensemble une vie de quartier, des bureaux de la CAF, de la CPAM, du supermarché, du bar-tabac, de l'épicerie du coin, de la voiture de la mère et du bus du père qui permettaient d'aller travailler et de faire vivre le foyer...

Ceux qui participent à cette prétendue « révolte », qui n'est qu'une casse organisée par des décérébrés, doivent être arrêtés et sanctionnés sévèrement. Le peuple des banlieues qui a subi ces émeutes dévastatrices l'exige. Il n'a pas besoin d'une charitable complaisance bourgeoise, il a besoin que la République s'implique tant dans la sanction de ce chaos que dans la construction de l'avenir. Et je ne parle pas des habitants des zones rurales qui se savent au moins aussi abandonnés que les habitants des « quartiers », privés qu'ils sont de services publics, d'hôpitaux et de médecins d'emplois, d'écoles, de commerces de proximité ... et qui ne se sont pas acharnés à les détruire lors de la révolte des « Gilets jaunes » !
Maintenant que faire ?

On répète souvent que, de plan banlieue en plan banlieue, ce sont des milliards qui ont été engloutis pour rien. C'est oublier un peu vite que tout ce qui a été accordé dans ce cadre ne compense pas tout ce qu'on a ôté aux communes en matière de dotations ! Il reste à construire des équipements (écoles, centres culturels, centres médicaux, stades...) mais il faut aussi des personnels, formés, motivés -et, donc, correctement payés- pour les faire fonctionner or la politique gouvernementale encadre le budget des collectivités pour empêcher ces embauches. Comme d'habitude, ce que dit Macron sur ce sujet n'est que « paroles, paroles... ». Et il faut, avant tout, que les parents aient, et les jeunes qui arrivent sur le marché du travail trouvent, un emploi. Un véritable emploi avec un statut, un contrat, pas un stage à peine rémunéré qui se terminera au bout de quelques mois. La condamnation au chômage est mère de trop de vices quand la participation au trafic de drogue paie plus que les études.

Il faut aussi que la sûreté des biens et des personnes soit assurée. Que les jeunes filles et les jeunes femmes puissent rentrer chez elles -ou bien sortir s'amuser !- sans être inquiétées ; que les agressions et les vols fassent l'objet de véritables enquêtes et que les coupables soient punis. Il faut réouvrir les commissariats fermés, il faut réaugmenter les effectifs de police qu'on a diminué drastiquement. Il faut rétablir une police de proximité après l'échec patent de la BAC et les abus de la Brav-M. Encore une fois : que Macron cesse de donner des leçons quand il a participé à organiser le chaos. Et qu'il fasse marche arrière sur cette politique de destruction.

A propos, vous entendez encore parler de la casse de nos retraites ? Avec cet embrasement dans les banlieues, idiots utiles et/ou complices assumés ont bien servi la politique des « 100 jours de l'apaisement » du gouvernement.

Marinette BACHE

ACTUALITE SOCIALE

Valdunes : préserver l'emploi, les compétences et la souveraineté économique.

Depuis l'annonce du retrait de son unique actionnaire MA Steel début mai, Valdunes est sur la sellette. Ses deux sites nordistes, à Tith-Saint-Léger et Leffrinckoucke, sont en attente d'un repreneur.

Valdunes est essentiel au ferroviaire français : c'est le dernier producteur français de roues et d'essieux de trains. Et c'est la RATP et de la SNCF qui assurent 80% des commandes de trains en France, c'est donc l'Etat -l'Etat actionnaire- et les gouvernements successifs qui en poussant à la baisse des coûts ont participé à favoriser la concurrence des industriels chinois, indiens ou est-européens... et à la mise en danger de cette entreprise et de ses nombreux emplois.

Rappelons que Valdunes est aussi la seule entreprise capable de fabriquer les galets de nos écluses, du chariot d'Ariane 6, des téléphériques ou de l'ascenseur de la Tour Eiffel. C'est donc un immense savoir-faire qu'on a mis en danger et qui risque de disparaître de France.

En 30 ans, notre pays a perdu plus de deux millions d'emplois industriels. Sur l'hôtel de la rentabilité financière et des profits des actionnaires, les capacités de production de la France, ses innombrables savoir-faire ont été liquidés. Bref, c'est la souveraineté de la France qui a été mise en cause. On s'en est clairement aperçu lors de la crise du Covid avec notre incapacité à fournir des masques, du matériel médical ou à produire un vaccin mais, bien évidemment, ce sont tous les secteurs qui sont concernés : nous en avons l'illustration avec cette entreprise.

Soulignons également que si Valdunes disparaissait les grands discours sur la préservation de l'environnement et du climat seraient contredits, une fois de plus, par la pratique : en effet, il nous faudrait faire venir les pièces détachées qui nous sont nécessaires de l'étranger avec le coût énergétique et environnemental que cela comporte, et, de plus, de pays où on utilise du charbon et non, comme en France de l'énergie décarbonée.

Le ministre de l'Industrie s'est rendu vendredi 2 juin à Tith-Saint-Léger pour échanger avec les salariés et les élus locaux. Il a assuré que l'actionnaire s'engageait jusqu'à la fin de l'année 2023. Quelques mois de gagner donc. Et après ?

Rebâtir des filières industrielles, préserver et développer l'emploi en France doit être l'objectif premier.

PLACE AU DEBAT

LA CRISE DU LOGEMENT

par Jean Claude Chailley

1^{er} février 1954 l'abbé Pierre lance son appel : "Mes amis, au secours... Une femme vient de mourir gelée, cette nuit à trois heures, sur le trottoir du boulevard Sébastopol, serrant sur elle le papier par lequel, avant-hier, on l'avait expulsée...!"»

Près de 70 ans plus tard Les bidonvilles se multiplient le long du périphérique parisien. Partout en France on trouve des personnes qui dorment dans la rue ou dans une encoignure de porte en toute saison et par tous les temps. Ça va vite de se retrouver dans la rue : un licenciement, un divorce, ... on ne peut plus payer son loyer et on se retrouve expulsé comme en 1954. Il y a aussi les « sans-papiers », qui pour partie travaillent. Leur rendre la vie infernale ça va avec la politique pour les dissuader de venir en Europe, et s'ils y arrivent de tenter de les expulser, au lieu de supprimer les causes, la misère et les guerres.

Quelques données

Mal-logement : « 14,6 millions de personnes fragilisées par la crise du logement. **Plus de 4 millions non ou mal logés** » (Vie-publique)

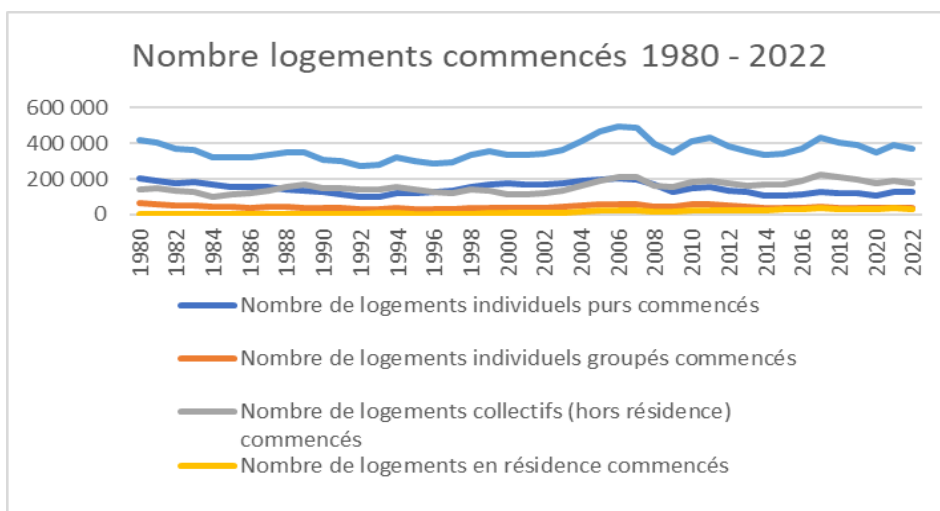
Entre 2017 et 2020, le nombre de personnes sous le seuil de pauvreté a augmenté de 300 000 selon la Fondation Abbé Pierre

Au 1^{er} janvier 2022, le parc de logements français compte **36,6 millions de logements**. 82 % de résidences principales, 10 % de résidences secondaires, 8 % vacants, dont **3,6 % des logements depuis au moins 2 ans**.

55 % de maisons. Le taux de propriétaires est toutefois nettement inférieur à la moyenne nationale dans les 10 plus grandes villes de France, avec par exemple **33,4 % à Paris et 27,5 % à Strasbourg**. **La part de locatif privé meublé est passée de 14,2 % en 2006 à 24,9 % en 2019 à Paris, où la proportion de meublés est deux fois supérieure à la moyenne nationale**.

Suite de la dégradation de l'économie (forte inflation, hausse des taux d'intérêt), le volume de ventes a baissé en 2022 de 5% pour atteindre 1 109 000 ventes

- 79 % des ménages propriétaires de leur logement occupent une maison, contre 25 % des locataires ;
- 19 % des ménages déclarent souffrir du froid dans leur logement au cours de l'hiver ;
- 18 % des revenus des ménages sont consacrés au logement, et plus de 30 % pour le quart des ménages les plus modestes ; on retrouve l'insuffisance des salaires.
- Les locations Airbnb de logements entiers disponibles plus de trois mois représentent dans certains quartiers de Paris, jusqu'à 10 % du parc total
- Hausse des prix de +27,2% sur 10ans, tendance à la baisse des prix sur 12 mois



Outre qu'en 1980 la situation n'était pas satisfaisante, **ce graphique donne une fausse impression car entre 1982 et 2022 la population a augmenté de 22 %.**

La crise du logement est une crise de l'aménagement du territoire

Des prix qui varient de presque 1 à 10

Je suis habitué aux tarifs franciliens. Lorsque je retourne dans ma campagne d'origine aux confins de l'Aube et de l'Yonne, et que je regarde les prix de l'immobilier, j'ai l'impression qu'ils ont oublié un 0. Les prix sont presque 10 fois moins chers qu'à Paris ou banlieues. Il y a beaucoup de logements ou maisons vides. Ils ne trouveront personne pour acheter ou louer, car les petites villes se meurent. L'industrie a presque disparu, les agriculteurs ont été remplacés par des machines, il n'y a pas de travail pour les jeunes, les services publics disparaissent, les médecins aussi. Personne n'achète hormis quelques parisiens qui acquièrent d'anciennes fermes.

La politique du logement, - nombre de logements à construire ou réhabiliter, où, lesquels (prix, type ...) - va avec l'ensemble des services publics, de l'industrie, de l'agriculture, de l'emploi, de l'écologie. Il faut un véritable aménagement du territoire,

Mixité sociale : loi non respectée

La loi SRU (Solidarité et renouvellement urbain) date du 13 décembre 2000

Cette loi fixe l'objectif minimal de logements sociaux à 20 ou 25 % dans les 2000 communes concernées. En janvier 2021 (Sénat) seulement 47 % des communes ont atteint leur quota

Pour des raisons diverses près de 70 % des maires considèrent la loi « difficile à appliquer, inefficace ou irréaliste ». Dans une société de plus en plus inégalitaire, réduire les inégalités, y compris dans le logement, rencontre bien des résistances.

La loi climat et résilience ; 22 aout 2021. 2 objectifs :

- Sortie du parc locatif des logements classés F, puis G en 2025 (4,6 M concernés), puis E en 2034.
- « Le rythme d'artificialisation devra être divisé par deux d'ici 2030. Le zéro artificialisation nette devra être atteint d'ici 2050. Cet objectif sera décliné dans les territoires ».

► **Lutter contre les « passoires thermiques » est nécessaire du point de vue écologique. C'est bon pour la balance commerciale, pour l'industrie du bâtiment. C'est donc du point de vue de l'Etat un investissement rentable qui devrait être traité comme tel.**

Pourtant du point de vue social, du pouvoir d'achat, il y a un problème d'accessibilité financière pour une grande partie des couches populaires. Les diagnostics sont hors de prix, les travaux aussi, auxquels il faut éventuellement ajouter le coût de changement de chaudière, d'une voiture interdite de ZFE (Zones à Faible Emission) – voitures qui polluent autant en dehors des ZFE... Malgré les « aides » beaucoup n'ont pas les moyens de supporter les dépenses, les augmentations de loyers.

Le gouvernement, la FNAIM... ont la solution pour les co-propriétés dont nombre de petits propriétaires n'ont pas les moyens: **non seulement emprunter, mais permettre d'emprunter au-delà du taux d'usure (déjà 5 %), et même l'exploser** dans les grandes copropriétés (Les Echos 15 juin). Il faudrait donc payer en plus des intérêts aux banques.

Pendant ce temps au nom de la transition écologique les subventions coulent à flots pour les entreprises.

► **Il risque d'y avoir des effets secondaires au 0 artificialisation** : la spéculation sur le foncier va s'en saisir, et pas seulement dans les zones touristiques. Il y a un fort risque de freiner l'accession à la propriété, notamment sociale. Pour réduire les effets spéculatifs des « marchés » il faut par exemple **plafonner le foncier. Ce n'est pas prévu à ce jour.**

La BCE accentue la crise du logement

Après la crise de 2008 la BCE, a injecté des liquidités par milliers de milliards, réduit les taux directeurs à 0, voire négatifs, pour « relancer l'activité ». Comme « en même temps » ils ont mené une « politique de l'offre » au détriment des salarié.es, de la population, ça s'est traduit pour l'essentiel par des **bulles spéculatives, dont la bulle immobilière**. Les prix des logements, des loyers, ont explosé, notamment dans les métropoles.

Puis après avoir nié l'inflation, Mme Lagarde, la BCE, ont augmenté les taux directeurs, donc les taux d'emprunts pour réduire l'activité - au risque de provoquer une récession- pour augmenter le chômage, faire pression sur les salaires.

Conséquence pour le logement : des taux d'emprunts beaucoup plus élevés et simultanément un pouvoir d'achat en berne. Compte tenu des règles les banques doivent refuser des prêts – chute de 40 % actuellement -. Or moins il y a d'acheteurs, moins on construit. **La crise du logement ne peut que s'aggraver.**

Pour leur part les promoteurs et les banques font pression pour assouplir les règles d'emprunt, quitte à créer une nouvelle crise comme celle des subprimes en 2007 / 2008

Pour maintenir ou augmenter leurs profits les multinationales du BTP se battent pour reconstruire l'Ukraine, y compris pendant la guerre.

La bulle immobilière n'enrichit que les spéculateurs.

Les petits propriétaires de leur logement, qui préparent leur retraite en mettant 20 ou 25 ans d'économies pour ne rien avoir à demander à leurs enfants au grand âge ne sont pas des spéculateurs. Ça ne convient pas du tout aux libéraux qui ne jurent que par les fonds de pension, qui eux spéculent. Soyons attentifs : depuis un moment ils veulent imposer **une assurance dépendance obligatoire dès 40 ou 50 ans**, imposer les retraités propriétaires de leur logement (pourquoi pas les plus jeunes ?) **sur le loyer qu'ils ne touchent pas !**

L'accessibilité, choix de société

Les handicapés, les personnes âgées ayant perdu une partie de leurs capacités, doivent pouvoir accéder ou rester dans leur logement. Les promoteurs s'opposent à ce que tous les logements soient aux normes : coute plus cher. Outre l'aspect humain, c'est une absurdité économique : mettre aux normes après coup, ce qui est le cas de l'ancien, est très onéreux, parfois impossible.

Manque chronique de logement social.

A fin 2021 2,3 millions de personnes attendent un logement social, dont 1,5 millions hors mutation. L'île de France est largement en tête des demandes (515 000, 32 %), devant Auvergne-Rhône Alpes (9 %)

Nombre de logement locatifs sociaux financés depuis de 2010 à 2021 (PLAI-PLUS + PLS)

2010 : 143 300 / 2011 : 129 100 / 2012 : 112 000 / 2013 : 124 600 / 2014 : 110 100 / 2015 : 117 500 / 2016 : 122 900 / 2017 : 113 000 / 2018 : 109 600 / 2019 : 109 000 / 2020 : 92 900 / 2021 : 100 000.

Selon la fondation Abbé Pierre il faudrait construire 150 000 logements sociaux par an, et 15 000 par an pour l'Outre-mer ; **on en est bien loin !**

Droit au logement contre budgets « contraints ».

- **Gabriel Attal, manipulateur patenté de chiffres, reprend le même discours sur tous les sujets** : « ... pour le logement il y a un truc qui ne colle pas : on est le pays européen qui dépense le plus, on n'a pas l'impression que les Français sont mieux logés... ». Sur la santé...c'est faux. Pour le logement il n'y a pas de comparaison fiable.

- Certes le budget est de 38 milliards, en bonne partie à cause de la financiarisation du logement, des spéculateurs, mais le logement rapporte 88 milliards à l'Etat. Le gouvernement si prompt à donner de l'argent aux entreprises, pour la guerre.... est avare dès qu'il s'agit de dépenses sociales ; **après la réduction de l'APL, symbole de la politique sociale de Macron, ils veulent couper 2 Md sur le logement (Pinel, PTZ, Prêt à Taux 0)**

- **« Le logement c'est un droit » disent à juste titre le DAL, comme la CNL**

La loi Dalo (Droit au logement opposable) du **5 mars 2007, il y a 16 ans** :

« Pour faire valoir son droit, le demandeur doit être dans l'une des situations suivantes: être en situation régulière, sans aucun logement, menacé d'expulsion sans possibilité de relogement, hébergé dans une structure d'hébergement ou logé temporairement, logé dans des locaux impropres à l'habitation, insalubres ou dangereux, logé dans un local manifestement sur-occupé ou non-décent, à condition d'avoir à charge au moins un enfant mineur ou une personne handicapée ou d'être handicapé lui-même, de demandeur de logement locatif social depuis un délai anormalement long ».

Non seulement les gouvernements ne font pas respecter la loi, mais la réponse commune de Macron, LR, RN, ... c'est la loi Kasbarian- Bergé : « Trois ans de prison et 45 000€ d'amende à l'encontre des sans-logis qui occupent un logement inhabité, mais meublé (2 meubles suffiraient) ». Le bâtiment a de l'avenir dans la construction de prisons !

Le logement est un droit fondamental pour tout être humain.

► **Il faudrait une planification démocratique**, comme pour la transition écologique, ce qui ne va pas avec le libéralisme qui ne voit que le profit à court terme.

- ▶ **Il faudrait une République sociale, démocratique, écologique, féministe**
- ▶ **Macron, les gouvernements existants, doivent faire respecter les lois comme la loi SRU, la loi DALO.**
- ▶ **Nous devons nous mobiliser pour que chacune / chacun ait un toit.**

ACTUALITE SOCIALE

A propos de l'embrassement des cités un post de Naëm Bestandji

J'ai toujours vécu dans les "cités". J'y ai aussi longtemps travaillé dans le milieu associatif et en tant qu'animateur socio-culturel. Ce qui se passe aujourd'hui était prévisible. On peut l'expliquer pour en comprendre les causes. Mais rien ne peut excuser, et encore moins justifier, la violence. Chaque émeutier, même mineur, doit être fermement condamné par la justice. Tout autant que certains parents.

En 2020, j'avais été auditionné par la Commission d'enquête sénatoriale sur la radicalisation islamiste. À propos des quartiers, j'avais préconisé ceci :

"Parmi les causes profondes des quartiers populaires, dont la délinquance et le communautarisme sont les symptômes, il y a la ghettoïsation géographique, urbaine, ethnique et culturelle. Il y a la crise économique qui touche frontalement les quartiers populaires. Si nous voulons lutter contre le communautarisme, il ne faut pas avoir comme horizon un calendrier calé sur les échéances électorales. Les solutions sont multiples et complexes. Cela demande une véritable ambition politique et une vision sur le long terme. Il faut un vaste programme ambitieux, étalé sur au moins une génération. Pour cela, il faut envisager des projets à court, moyen et long terme.

Les habitants des quartiers populaires sont délaissés. Il faut reprendre en main ces quartiers, pas seulement sur le plan sécuritaire. Il faut une vraie coordination des actions.

Il faut créer un ministère de la politique de la ville avec à sa tête un ou une ministre d'État. Les multiples "plans banlieues" ne suffisent pas. S'attaquer à l'écume en ravalant des façades n'a jamais permis de toucher les lames de fond. Ce ministère d'État devra agir sur toutes les échelles de temps (court, moyen et long) et dans tous les domaines en lien avec tous les autres ministères concernés. Il faut aussi redonner des moyens financiers aux associations laïques qui travaillent sur ces territoires car une partie de la place a été abandonnée aux islamistes et aux associations communautaires. Il faut financièrement aider les communes à recruter des éducateurs et animateurs de terrain qui créent du lien avec les jeunes de quartier. Le nombre de ces professionnels a baissé, laissant la place à l'influence des religieux qui remplacent la baisse des professionnels laïcs.

L'augmentation nécessaire du nombre de policiers pour lutter contre la délinquance, autre fléau des quartiers populaires, doit s'accompagner d'un volet humain : créer du lien avec les jeunes car, depuis la suppression de la police de proximité par Nicolas Sarkozy, le lien

(qui était déjà difficile avant) est rompu. Cette hausse du nombre de policiers doit aussi s'accompagner d'une hausse du nombre de professionnels du social. La répression ne peut pas être efficace sans la prévention. La police ne peut pas tout. On ne peut pas lui demander de régler des problèmes sociétaux larvés depuis plus de 40 ans. Mais il faut aussi que les communes soient plus vigilantes et plus fermes face à leurs animateurs qui profitent de leur poste pour embrigader et communautariser religieusement les jeunes. Les "salam oua'likoum" et autres formules religieuses (en plus dans une langue étrangère) n'ont pas leur place dans la bouche de professionnels du social, dont les éducateurs sportifs, dont beaucoup sont, en plus, fonctionnaires.

Il faut également casser les ghettos urbains. Cette ghettoïsation n'est pas seulement géographique. Elle est aussi ethnique et culturelle. Il y a donc une déconnexion entre une partie de la population qui vit dans ces quartiers populaires et le reste du pays. Les islamistes d'un côté, et les trafiquants de l'autre, s'en servent allègrement.

Casser ces ghettos ne passe pas seulement par le bâti. Cela passe aussi par le désenclavement territorial des quartiers populaires, une meilleure gestion des milliards injectés dans la politique de la ville, la lutte contre le racisme, etc. Il faut créer une vraie mixité sociale. Le jour où des habitants du XVI^e arrondissement de Paris voudront vivre à la Courneuve, alors nous pourrons dire que cette mixité existe.

C'est pour cela qu'il faudrait des États généraux des quartiers populaires, en réunissant, en lien avec les acteurs de terrain, le ministère de l'Intérieur, de l'Éducation Nationale, de l'emploi, des Affaires Sociales, la Jeunesse et les Sports etc., sous l'égide d'un ministère de la politique de la ville au pouvoir étendu. Il faut qu'ils travaillent tous ensemble pour une action globale pendant au moins 30 ans.

Tout cela compte parmi les moyens pour faire aimer la France. Car le problème est aussi là : la République n'a pas toujours été à la hauteur, Marianne n'a pas su reconnaître tous ses enfants. La Patrie ne fait pas rêver une bonne partie des citoyens issus de l'immigration des Trente glorieuses. Les causes sont à trouver dans ce que j'ai énoncé mais aussi ailleurs. Ce désamour pousse ces citoyens dans les bras de ceux qui leur proposent un monde plus prospère : les trafiquants. Et d'autres dont les bras sont plus accueillants, une communauté où ils se sentiraient acceptés : l'islam(isme)."

COUP DE GUEULE

Bac, Pacte, Stat', Parcoursup et Cie

Par Mathieu Lavarenne

1. Alors que les sujets de philo tournaient en boucle sur les radios du jour, le peu de motivation des élèves de terminale s'est notamment fait sentir en dénombrant les copies rendues au bout de l'heure minimale réglementaire sur les quatre allouées. Il faut dire qu'avec les résultats du contrôle continu et des épreuves dites de spécialité, la plupart avaient déjà la certitude que leur diplôme était déjà au fond de leur poche puisque 80% de leur note globale était connue dès la fin du mois de mars... Grosses pensées empathiques pour tous les professeurs qui ont fait cours ces derniers mois devant des effectifs particulièrement réduits et plus que jamais dissipés... La philosophie au lycée est désormais réduite comme peau de chagrin, dans les bas-côtés du post-humain. Et c'est bien triste.

2. Mais ce n'est que l'image en miniature de ce qu'est devenu le Bac car le contrôle continu, en parallèle de l'évaluation par compétences, ce saucissonnage de cerveau, a surtout été conçu comme une façon d'évaluer les profs et les établissements (dont l'autonomie a été un cadeau empoisonné, prélude à leur libéralisation) : si les résultats sont trop mauvais, ce sont les personnels qui trinquent puisque, selon la vision court-termiste actuelle, ils en seraient les responsables. Conséquence : les résultats seront nécessairement bons... Sous peine de sanctions (j'ai connu des descentes d'inspecteurs en escadron pour redresser des équipes supposément défailtantes parce qu'elles avaient donné la monnaie de leur pièce à des élèves m'enfoutistes et turbulents). Quoi qu'il arrive, les beaux fromages de statistiques seront donc au menu du ministère, qui sabrera le champagne en se gaussant, non de ses froides courbes d'indicateurs chiffrés et de leur beauté toute mathématique, mais du niveau scolaire des gueux, ces "inutiles" tout juste bons à traverser la rue pour trouver un job et servir de main d'œuvre jetable aux "dieux" d'Harari dressés sur la scène publique comme de nouvelles idoles (alors qu'ils ne sont bien souvent que de vulgaires veaux d'or).

3. Et puis ce "Pacte" qui est en train de se mettre en place au forceps et dans une pseudo-urgence délétère, c'est la corruption en marche, au sens aristotélien du terme... la dégénérescence des équipes, la financiarisation du dévouement, la perversion du collectif, la prime à la servilité, la trahison des hussards, un engrais pour les passions tristes... Pomme d'or de la discorde, le Pacte suscite déjà çà et là des psychodrames, met des directeurs d'école, des principaux, des proviseurs, des professeurs devant des choix cornéliens, démotive ceux qui avaient l'habitude de donner (de leur corps, de leur cœur), motive ceux qui ont surtout besoin de pognon (et on ne peut même plus les en blâmer, ils ne sont pas plus dingues que d'autres face à, pour le coup, la divine providence de l'inflation qui ne touche pas toutes les couches sociales de la même façon). On n'a assurément pas fini d'en ressentir les impacts.

4. Évoquons encore Parcoursup, qui apparaît parfois comme un nouvel amateurisme, faisant certes des dégâts dans l'orientation, ce dont on aurait l'habitude venant de l'éducation nationale, alors que ce dispositif est le verrou parfaitement réfléchi du système inégalitaire qui se construit. Parcoursup, c'est avant tout de l'intelligence artificielle, au sens faible de l'IA, c'est-à-dire la capacité à traiter massivement, rapidement et simultanément des données bien plus efficacement qu'un cerveau humain. Mais les algorithmes informatiques sont créés par de cerveaux humains. Et l'IA applique un programme, toujours humain, très humain. Et que dit ce programme ? Rapide retour en arrière. Sarkozy fut celui qui mit en application la LOLF (loi organique de loi de finance, adoptée en 2001 par Jospin et Moscovici) qui a fait basculer nos institutions dans la "culture du résultat" à l'anglo-saxonne, notamment dans le domaine de l'éducation nationale, après l'avoir initiée au ministère de l'intérieur, puis appliquée au monde de la santé, sous Bachelot, avec les effets que l'on se prend en plein visage depuis quelques années, bien avant le Covid. Ce culte du pilotage par les chiffres a abouti à une sorte de déshumanisation de la politique et de la société en général, faisant advenir un monde virtuel où l'on ne fait plus confiance à l'humain, mais davantage aux graphiques

et aux statistiques (outils intéressants quand ils sont utilisés avec de la bonne foi scientifique, mais qui relèvent de "l'art de mentir avec précision" quand les enjeux sont politiques). Eh bien, depuis des années nous nous sommes habitués à classer les établissements scolaires selon des grilles de ce type, avec, sur les Unes des journaux, les palmarès des établissements les plus cotés (sorte de bourse éducative)... D'où aussi la nécessité de l'autonomie des établissements et leur mise en concurrence entre eux avec cette logique des options de spécialité (et, en leur sein, la concurrence entre les enseignants eux-mêmes dans le but d'obtenir des heures et éviter la suppression de leur poste). Or, Parcoursup, comme leur suite logique, intègre dans son algorithme des pondérations en fonction de ces fameux classements d'établissements : autrement dit, si vous êtes un bon élève dans un établissement mal classé, vous aurez moins de chances d'être pris dans telle ou telle formation post-bac qu'un bon élève d'un établissement mieux classé... Or, par expérience, un très bon élève reste un très bon élève quel que soit son établissement et il ne mérite pas une telle pondération négative qui procède d'une conception oligarchique et ploutocratique de l'éducation.

5. Ajoutons qu'un des projets actuellement dans les tuyaux (voir le site du Café pédagogique du 14 mars dernier), ce serait de supprimer purement et simplement tous les concours... sauf l'agrégation ! D'un côté donc, une élite diplômée pour les écoles censitaires du privé qui vont assurément faire monter les enchères et, de l'autre, du recrutement local d'employés pour le système public de la "charité éducative"... Car, au fond, il s'agit là du même modèle que la CMU (Couverture Maladie Universelle, devenue PUMa), sorte de légalisation de la charité pour les plus pauvres, laissant les cliniques privées aux plus riches, et abandonnant les classes moyennes à la jungle libérale. Tout comme pour la récente réforme des retraites qui va entraîner, avec l'inéluctable rognage des pensions, le maintien factice d'un régime de répartition a minima pour les pouilleux (une sorte de CRU, couverture retraite universelle) et la capitalisation pour ceux qui en auront les moyens (et les moyens du risque). En tout cas, ce qui se construit en ce moment, c'est bel et bien une CEU, une sorte de "couverture éducative universelle"... Et comme l'a récemment formulé Macron lui-même à propos des hôpitaux : "on est dans une période où on refonde, on est en train de réinventer un modèle. C'est plus dur de le réinventer quand tout n'a pas été détruit."

Avez-vous remarqué ?

Voilà une info qui ne devrait pas nous échapper car c'est l'Europe qui le dit : **En matière de batteries de voitures électriques, l'Union européenne n'a pas les moyens de ses ambitions...**

Il semblerait que celle-ci ne sait pas précisément où elle va en interdisant la vente de voitures thermiques neuves dès 2035. C'est la Cour des comptes européenne qui, dans son « rapport spécial », a dévoilé le 19 juin, le manque de matières premières pour confectionner les batteries et l'absence de coordination des politiques de soutien. Ce verdict, dût à avaler pour les eurobéats, ne vient pas donc pas d'euroseptiques et doit nous faire réfléchir. Encore oublie-t-il la question de l'extraction de ces matières premières... pas particulièrement respectueuse de l'environnement !

Le bulletin Résistance Sociale est une publication de Résistance Sociale, association loi 1901 :
Siège social :
121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS
Tel : 06 33 82 05 15
Site Internet : www.resistancesociale.fr
Courriel : webmaster@resistancesociale.fr
Présidente de RESO et directrice de la publication :

NOM PRENOM :
ADRESSE :
TEL : Portable :
E-mail :
 J'adhère à RÉSO et je verse 10 euros
 Je m'abonne au bulletin « Résistance Sociale » et je verse 5 euros
À retourner à : RÉSO 121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS
(chèque à l'ordre de Résistance Sociale)